

**PREFET DE LA MARTINIQUE**

Fort-de-France, le 6 novembre 2015

**Cabinet du Préfet**

Bureau de la Communication Interministérielle

**Vigilance ORANGE maintenue pour fortes pluies et orages  
Point de situation 18h**

Des amas nuageux sont encore présents sur les petites Antilles. Météo France prévoit un risque de reprise des averses demain matin. Les plus gros cumuls des 3 dernières heures ont été constaté à Ducos, Rivière Salée et Trois Îlet.

Le niveau de vigilance **ORANGE** est maintenu pour le danger fortes pluies et orages et le COD reste activé en préfecture avec les services gestionnaires de crise (DDSP, Gendarmerie, SDIS, CG, CR, SAMU, ARS).

**Premier bilan**

Secours :

25 personnes secourus. Aucune victime n'est recensée à ce stade.

Réseau routier:

RN5 bloquée à Rivière Salée vers le sud / itinéraire bis mis en place via Ducos François Vauclin (RN6)

RN8 bloquée à Petit Bourg dans les 2 sens

RD3 bloquée à Gaigneron

RD27 bloquée à Rivière Blanche à St Joseph

RD5 Morne Lavaleur entre Ducos et St Esprit

Réseaux :

3000 abonnés de la SMDS pourraient être privés d'eau d'ici demain matin sur le Gros Morne, le Morne des Esses et sur les hauteurs de Sainte Marie .

**Compte tenu des cumuls les risques persistent, le préfet de la Martinique recommande à la population de limiter les déplacements au strict minimum**

Il est aussi demandé de se préparer et de suivre les mesures individuelles et collectives suivantes à diffuser le plus largement possible :

**Mesures collectives :**

- Le rectorat recommande la fermeture de tous les établissements
- Les organisateurs d'événements doivent annuler leurs manifestations.
- Les municipalités vérifient l'état des abris et les matériels nécessaires à l'accueil de population (lits, couvertures, vivres),
- Les cellules de crise doivent être mises en veille active et les dispositifs de gestion de crise doivent être prêts,
- Les médias doivent diffuser des informations régulières sur le phénomène.

**Mesures individuelles :**

- Prenez connaissance des bulletins de Météo-France et et des consignes de comportements,
- Évitez les déplacements,
- Soyez très prudents à proximité des cours d'eau. Les passages de gué peuvent devenir vite très dangereux ; évitez leur traversées.
- Dans les zones habituellement inondables, mettez en sécurité les biens susceptibles d'être endommagés et surveillez la montée des eaux,
- Si votre habitation peut être menacée par un glissement de terrain, quittez-la ou préparez vous à l'évacuer rapidement.
- En cas d'orage, évitez l'utilisation des téléphones et des appareils électriques. Ne vous abritez pas dans une zone boisée.

**Contact presse**

HAMANN Audrey 05 96 39 39 20 ou 06 96 28 34 42 [audrey.hamann@martinique.pref.gouv.fr](mailto:audrey.hamann@martinique.pref.gouv.fr)